

# AVEC ELISÉE RECLUS, DANS LA COMMUNE...

*"Il me semble que le 18 mars est la plus grande date de l'histoire de France, depuis le 10 août. C'est à la fois le triomphe de la République des travailleurs et l'inauguration de la fédération communale".*

Un tel enthousiasme révèle le grand intérêt qu'Elisée ne cesse de porter aux évènements et aux perspectives que chariait la révolte née au lendemain de la chute de l'Empire. C'est en date du 27 mars 1871, dans une lettre à son ami Alfred Dumesnil, qu'Elisée Reclus confie son état d'âme, exalte la révolution qui s'accomplit et prend fait et causes pour cette insurrection. Pour lui tout ce branle-bas indique que les progrès intellectuels et moraux sont immenses, puisque ce changement radical dans la situation politique a "pu s'opérer presque pacifiquement".

Il n'en sera pas ainsi longtemps: les suites apportées pour canaliser les élans généreux et la liquidation dans le sang des vaillants défenseurs de l'ère nouvelle, sont trop connues. Pour mieux se rendre compte du rôle qu'a joué Elisée Reclus dans cette tragédie communaliste, il suffirait de rouvrir le tome 2 de sa correspondance et relire la belle série de lettres qu'il a dispersée ici et là à ses correspondants et amis.

Cela débute, si l'on peut dire, par des proclamations de loi, où se retrouvent des échos du citoyen français républicain, ennemi de l'Empire et des Prussiens. Elisée Reclus proclame le devoir d'une nation à se défendre et affirme que le salut national ne peut être que dans l'élan populaire. L'invasion pour lui est une honte. Si tout cela peut prêter à confusion aujourd'hui, nous devons faire effort pour en saisir tout le processus, et nous situer à l'époque pour comprendre les sentiments qui se sont fait jour chez Elisée Reclus. L'énergie révolutionnaire, en ces temps-là, c'était un peu tout cela, mêlé à des ressentiments envers l'Empire, et contre cette bande de généraux incapables qui s'accrochait à ses derniers vestiges. Elisée Reclus est aux remparts, il défend un bastion, sa santé est bonne, l'on attend la proclamation de la République. C'était là - paraît-il - le moyen de salut suprême. Cette république, pour Elisée Reclus, n'apparaît cependant que comme une suspension d'armes entre les partis cependant qu'il va dans son ardeur jusqu'à écrire, que "*si cette République est assurée, nous aurons la joie de voir s'ouvrir pour nos enfants une ère de progrès dans la justice et le bien-être*".

La lettre qui exprima cette candide compréhension n'est pas datée, elle se situe entre octobre et novembre 1870. Mais déjà au débat de novembre, Elisée Reclus est forcément marqué le peu de confiance qu'il a dans le gouvernement qui montre trop de mollesse. Faut-il dire en plus, qu'à cette époque Elisée Reclus est candidat dans les Basses-Pyrénées, partisan de la guerre à outrance. Il modifiera sensiblement sa façon de voir des 1885.

En février 71, à son ami Nadar, il confie que l'on est "tombé au fond du bourbier de la honte", et c'est dans cette lettre qu'Elisée Reclus parle de ces deux frères, francs-tireurs, revenus sans blessures.

Elisée Reclus, qui devait plus tard publier "*A mon frère le paysan*", portait sur celui-ci, à cette époque un jugement sévère et il l'exprime dans sa lettre écrite de Sainte-Foy en 1871: "Les paysans semblent ennuyés de n'avoir pas encore un roi,, Bonaparte, comte de Paris, ou duc de Bordeaux, sur le même trône et sous la même couronne".

Ainsi donc, en 1871, Elisée Reclus, défenseur de la République, se fait défenseur de la cause de la République, et cependant il ne peut songer à maintenir en permanence sa candidature.

Il rentrera bientôt à Paris, pour assister au douloureux spectacle des immenses convois de l'artillerie, enlevée par les Prussiens et il donne dans une lettre à la femme de son frère Elie, libre cours à son indignation: “*Quelle naïveté de croire encore à cette chose idéale qu'on appelle un peuple!*”.

Dans son *Journal de la Commune*, Elisée Reclus fait allusion à un élu blagueur, bruyant et intrigant qui avait réussi à capter la faveur populaire, “*car ce brave peuple, comme tous les souverains, aime qu'on le flatte. Pauvre suffrage universel, que de sottises tu as commises, et combien tu en commettras jusqu'à ce que tu asches lire et écrire!*”.

Mais abandonnons ce *Journal de la Commune*, si plein d'intérêt cependant, pour retrouver dans la correspondance d'Elisée Recuis tout ce qui se rapporte à cette épopée révolutionnaire. Voici la lettre d'Elisée à Catelin, dans laquelle il évoque la mort de Clément Duval, général de la Commune (cette lettre est reproduite dans “*Les Mémoires (\*) du chef de la Sûreté sous la Commune*”, par P. Cattelin) (T.2, p. 27, correspondance).

“*Nous cheminions sur la route de Versailles, écrit Elisée Relus, cinq par cinq, gardés de chaque côté. La colonne s'arrêta, des ordres de mort, on fusille Duval et un fusilleur se précipite sur lui, arrache les bottes et plus tard dans la poussière des rues de Versailles, il paradait botté de son butin...!*”.

Le 8 mai, du fort de Quelerm, encore, il informe sa soeur de l'arrivée de deux cents prisonniers, qui on subi les mêmes avanies qu'eux-mêmes. On les a dépouillés de tout: montres, couvertures, capotes, paletots, gilets, ils sont arrivés en manches de chemise, “*cependant, on ne leur a donné ni coups de sabre, ni coups de crosse, ni coups de pied, et nul d'entre eux n'a été fusillé. Sous ce rapport, il y a donc amélioration*”.

Dès le 1er Juin 1871, Elisée apprend que son frère est en bonne santé. C'est un jour de bonheur pour lui, mais une anxiété pése sur les prisonniers: “*Quoi qu'il en soit, nous agirons toujours en conscience et nous marcherons le front haut*”.

Dans une lettre du 8 Juin 1871, Elisée annonce que son sort sera bientôt décidé: c'est une rumeur qui circule. Il s'ouvre sur l'amabilité de ses camarades qui le remplacent dans certaines corvées. Lui, à la bibliothèque de la prison, travaille, recherche des extraits pour des prochains livres, donne des leçons, enseigne l'anglais, apprend le flamand. Une grande partie de la vie s'écoule dans un enseignement libre et mutuel: la conversation.

Prisonnier, Elisée Reclus est resté un homme libre: “*L'interrogatoire continue piano-piano*”. Il ne peut s'empêcher de mettre en garde ses amis contre les sornettes habituelles que débiteront les journaux au sujet de la visite officielle de Jules Simon. “*Le philosophe du devoir, le pontife de la religion naturelle, Jules Simon, suintant des larmes comme une vieille tranche de gruyère, rancissant dans le buffet*”. (p. 253).

Le 31 Juillet 1871, le secrétaire de la Société Géographique lui annonce qu'une démarche collective de la société sera faite pour sa libération... Peut-être, ajoutait-il, il vous sera demandé un engagement formel, une promesse, un serment, Elisée Reclus s'en révolte, car il ne peut souscrire à aucun engagement “*dont d'autres que moi auraient à peser les termes*”.

A une nouvelle visite d'un pasteur qui lui fait promesse d'une possible libération s'il consent à des restrictions, Elisée Reclus la repousse indigné, car il ne peut accepter une libération due à la générosité.

Et voici Elisée Reclus transféré de Tribéron à Brest, puis à Versailles où il passera devant le conseil de guerre de la 1ère division militaire, séant à Saint-Germain-en-Laye, et condamné à la déportation simple. Le voila au mont Valérlen, nous sommes le 19 novembre 1871, c'est le dépôt des prévenus et des condamnés, qui attendent leur transfert. Elisée Reclus risque avec bien des difficultés à entretenir la vie de l'esprit, essaye de lire, de converser, et attend de reprendre sa liberté pour se remettre au travail. Le 3 Janvier, il fait allusion à une commutation de peine probable mais il ne se préoccupe pas trop des incertitudes. C'est de Versailles, Maison de Corrichou, où il se trouve le 8 Janvier 1872, qu'Elisée

(\*) Mot illisible.

Reclus écrit à Richard Heath en Angleterre une longue lettre dans laquelle il explique les raisons de son action qui pour lui est l'appel de sa conscience "*au risque de compromettre vie ou liberté*", et ajoute-t-il, c'est ce qui "*me donne aujourd'hui la satisfaction d'avoir conquis le respect même de mes adversaires politiques*".

C'est à Heath également, qu'Elisée explique que sa condamnation le conduira à la transportation en Nouvelle-Calédonie. Il a confiance en ses amis, cependant, de partout s'élève déjà des protestations qui réclament l'annulation ou la commutation de peine. Qu'ils réussissent, c'est une autre affaire, à laquelle Elisée Reclus ne pense pas trop. "*Mais quel que soit mon sort, croyez que je ferai mon devoir*". Les témoignages des savants et littérateurs anglais furent unanimes: 61 signataires dans une première pétition, ensuite 38 autres, qui s'ajoutèrent, obtinrent que la peine fut commuée en dix années de bannissement. La décision date du 15 février 1872, après sept mois et demi de détention. Elisée Reclus, transféré de Versailles à Paris, est ensuite conduit en Suisse dans une voiture cellulaire et menottes aux mains. Le 15 mars 1872, il écrit à sa mère que "*depuis hier, je suis libre sur une terre libre*". Elisée Reclus a passé une année épouvantable, ayant dû subir la faim, le froid, le manque d'air, les coups, l'insulte, les grossièretés, le spectacle de maux inouïs, les douleurs morales et les souffrances physiques.

Tout cela n'est qu'un mauvais rêve mais le cauchemar pour lui est de savoir qu'il en est "*qui valaient mieux que moi, et qui, moins heureux, mourront probablement à la peine*".

C'est ce souvenir qui le poursuit et l'empêche de jouir pleinement de sa propre liberté retrouvée. Elisée Reclus reste fier de sa conduite, rien dans cette adversité ne l'a atteint, les mobiles qui l'ont conduit à agir sont ceux d'une conscience éclairée par l'impérieuse nécessité du devoir.

"*Si je ne l'avais suivie, je me serais méprisé moi-même et je mènerais maintenant une existence misérable, rongé par le remords. Du moins puis-je me dire à présent que j'ai été sincère et fidèle à mes convictions*".

Elisée Reclus allait bientôt donner son adhésion aux idées anarchistes. Dans une lettre à ses amis de Londres, qu'il remercie chaleureusement pour leur persévérance à le disputer aux réactionnaires de Versailles, Elisée Reclus laisse entrevoir dans un gâchis immense des affaires publiques de l'époque, "*dans ce chaos fermenté quelque chose de grand. J'envisage l'avenir avec ferme espérance*".

Pour Elisée Reclus, la France lui est désormais défendue, sous peine de travaux forcés à perpétuité. Privé de ses droits civils et politiques: "*Je n'ai plus qualité pour me dire français. Heureusement le nom d'homme et, j'espère aussi, la dignité qui convient à ce nom, me sont restés!*".

N'ajoutons pas d'autre pensée à ce que vient d'écrire Elisée Reclus; il avait en lui l'étoffe d'un parfait anarchiste!

Hem DAY

-----